

SERVICE : POLICE MUNICIPALE
RÉF. : AP/.

**TRAVAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE
IMPLANTATION DE PANNEAU HORIZONTAL
BOULEVARD DE VALLONGUE
MIDITRACAGE**

NOUS, Franck BERTONCINI, Maire de Bandol,
VU le code de la route,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de la voirie routière,
VU l'arrêté ministériel du 20 Octobre 2008 relatif à la signalisation temporaire,
VU notre arrêté n° 92 du 17 février 2015 réglementant la circulation routière, le stationnement et ses modificatifs,
VU la demande datée du 17 juin 2026 de l'entreprise MIDITRACAGE Tél : 06 69 47 59 05 – sise : 460, rue Baron Dominique Larrey – Z.I. Bec de canard – BP. 166 LA FARLEDE – 83088 TOULON CEDEX 9 (courriel : fabieniehl@miditracage.com),
CONSIDÉRANT qu'il nous appartient de prendre toutes les mesures de sécurité à l'occasion des travaux cités en objet,

– A R R E T O N S –

ARTICLE 1° : Les travaux de signalisation routière pour l'implantation de panneau horizontal – boulevard de Vallongue, sont autorisés :

DU MERCREDI 24 JUIN 2026 AU VENDREDI 26 JUIN 2026

ARTICLE 2° : Pour permettre la réalisation de ces travaux, le stationnement de tous les véhicules sera interdit au droit du chantier et la circulation s'effectuera en alternance par demi-chaussée ou sur une chaussée rétrécie.

ARTICLE 3° : La signalisation temporaire relative à cette réglementation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux, qui est et demeure, entièrement responsable de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait de son chantier.

ARTICLE 4° : Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon - 5, rue Racine - BP. 40510 - 83041 TOULON CEDEX 09.

ARTICLE 5° : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de la Police Nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié selon la législation en vigueur.

Fait à Bandol, le **19 JUIN 2026**

Franck BERTONCINI,
Maire de Bandol.

